

Qui de l'Actium ou de l'agglo doit gérer le projet rail-route ?



Josiane Haas-Falanga a été élue au poste de 9^e vice-présidente de l'agglo. Elle assurera la délégation communication.



La présidente Corinne Chabaud et Jean-Marc Martin-Teissière (1^{er} vice-président, en charge des finances), lors du vote. /PHOTOS N.C.-B.

Depuis quelques mois, le conseil communautaire est apaisé. C'est bien de travailler dans ces conditions." Cette confiance d'un maire à son homologue, juste avant que ne commence la dernière séance du conseil communautaire de Terre de Provence Agglomération, jeudi soir à Eyragues, s'est confirmée. Les 34 délibérations à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.

C'est en observant une minute de silence à la mémoire de Nathalie Girard, maire de Cabannes récemment disparue, qu'a débuté la réunion. Dans la foulée, l'assemblée a élu Josiane Haas-Falanga pour lui succéder au poste de 9^e vice-présidente qu'elle occupait. Elle assurera la délégation communication.

Le premier débat a concerné une subvention à l'Actium Grand Marché de Provence. Comme l'a détaillé Pierre-Hubert Martin (vice-président en charge du développement économique), l'association structure, anime et promeut les actions des opérateurs des filières agricoles et agroalimentaires de Provence. Elle compte au-

jourd'hui 50 adhérents, dont 46 sur le territoire de TdPA. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 300 M€ et représentent 2 000 salariés.

"L'Actium sollicite une subvention d'un montant de 27 000€ pour un budget prévisionnel de 226 722 € en 2020... Cela porte sur cinq actions", a-t-il précisé.

Une étude de faisabilité

À savoir la création de navettes pour la ramasse du premier kilomètre et la distribution du dernier kilomètre du Grand marché de Provence, le salon Fruit attraction 2020, l'action "Produire local pour manger local" avec la création de circuits de proximité, et le Program pass export, consistant en l'organisation d'une rencontre avec des importateurs-distributeurs et l'international (pays nordiques).

Enfin, la subvention porte sur l'étude de faisabilité réalisée par l'Actium pour l'ouverture d'un chantier de transport combiné rail-route sur la gare de Barbentane. "Je soutiens sur le fond ce qui est proposé mais pas sur la forme. Il me semble

que ce genre d'étude repose sur la compétence de TdPA et non sur celle d'une association", est intervenu Bernard Reynès (Châteaurenard) à l'issue de la présentation de cette action.

"On en a parlé en bureau. Il faudra à un moment donné qu'on tranche sur le Grand marché de Provence et décide vraiment si on y va ou pas", a répondu Jean-Marc Martin-Teissière, soulignant que le dossier rail-route impacte aussi la commune de Barbentane. "Est-elle d'accord? Il faudra ensuite travailler avec nos partenaires et notamment la Région. On est d'accord: ce n'est pas à une association de porter un tel dossier".

La tranche 2 de la LEO

Des propos que Jean-Christophe Daudet (Barbentane) a rejoints. "Le contenu de l'étude m'a personnellement laissé sur ma faim. Je me réjouis qu'on parle de la gare de Barbentane et de ferroutage. Mais pour revenir sur la forme, je pense aussi que déléguer à une association des dossiers aussi stratégiques pour notre territoire n'est pas l'idéal". Le vice-président à l'environnement a aussi évoqué

son courrier à Renaud Muselier, président de la Région, aux présidents des conseils départementaux (Bouches-du-Rhône, Gard et Vaucluse) et aux préfets. L'édile leur "demande une étude, au sujet de l'avis négatif rendu par l'Autorité environnementale pour la réalisation de la tranche 2 de la liaison Est-Ouest, la Leo, sur le bassin de vie d'Avignon".

Il leur a aussi écrit son regret que les différentes entités ne se soient "jamais réunies de manière formelle aux fins d'organiser une mobilité durable". Il appelle donc de tous ses vœux une réunion entre toutes les parties prenantes "sous l'égide de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur".

De même, il propose que les trois départements travaillent ensemble sur la réalisation de voies cyclables sur les ponts d'Aramon, de Rognonas, de Bonpas et de la Leo 1. Enfin, il souhaite la réouverture de la gare de voyageurs de sa commune. "Le rendu de l'étude sera de toute manière présenté en bureau de Terre-de-Provence", a conclu Pierre-Hubert Martin.

Nelly COMBE-BOUCHET

Au fil du conseil communautaire

À la suite de l'élection de Josiane Haas-Falanga, plusieurs modifications ont été votées à l'unanimité et sans débat.

Les délégations des élus

La délégation aménagement rural et la représentation de l'agglo au Pôle d'équilibre territorial du Pays d'Arles seront désormais assurées par Max Gilles (Eyragues). Gilles Mourgues et Manon Noël seront ses suppléants. Les autres changements ont concerné les commissions internes, comme celle d'appels d'offres. C'est Jean-Marc Martin-Teissière (Verquières) qui remplacera Nathalie Girard.

Les représentants de TdPA

Par ailleurs, Georges Jullien (Noves) représentera TdPA au comité du programme européen Leader du PÉTR. Rappelons que celui-ci permet un accompagnement de projets publics ou privés s'articulant autour de l'activité agricole, le tourisme, la mobilité, l'économie responsable ou encore la rénovation énergétique. Marcel Martel (Châteaurenard) est suppléant.

Garanties d'emprunt et adhésions

Les élus ont octroyé deux garanties d'emprunt pour des opérations de logements sociaux à Cabannes et à Noves.

Ils ont validé le renouvellement 2020 de l'adhésion à Initiative Pays d'Arles (44 534 €), qui soutient les créateurs d'entreprises: 45 projets en 2019 ont bénéficié de 350 000 € sous forme de prêt d'honneur à 0%. En 2020, la plate-forme a aussi géré le fonds Covid résistance, qui a permis d'accorder 288 000 € de prêt à 39 entreprises de l'agglo depuis le début de la crise sanitaire.

Enfin, ils ont validé l'adhésion à Provence Promotion pour 2020 (6 000 €), qui accompagne TdPA pour la promotion des entreprises, notamment agroalimentaires lors de salons nationaux et internationaux.

N.C.-B.